

Aurillac → Vivre sa ville

CARNET

LA MONTAGNE

■ **AGENCE D'AURILLAC.** 36, rue du 14-Juillet, BP 408, tél. 04.71.45.40.20, fax. 04.71.45.40.25. Adresse mail : aurillac@centrefrance.com

CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ

■ Publicité, annonces, avis d'obsèques : 36, rue du 14-Juillet, tél. 04.71.63.81.00, fax. 04.71.63.81.09. Les samedis, dimanches et jours fériés, tél. 04.73.17.17.17.

URGENCES

SAMU. Tél. 15 (exclusivement).

SAPEURS-POMPIERS. Tél. 112.

SECOURS EN MONTAGNE. Urgence ou renseignements, tél. 17.

GENDARMERIE. Tél. 04.71.45.54.00.

COMMISSARIAT DE POLICE. Tél. 04.71.45.51.00.

POLICE SECOURS. Tél. 17 (exclusivement).

CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL. Tél. 0.826.399.942.

CENTRE HOSPITALIER HENRI-MONDOR. Tél. 04.71.46.56.56.

MÉDECIN. Médecins de garde, appeler le numéro de votre médecin traitant.

PHARMACIE. De 9 heures à 22 heures, pharmacie Lacoste, 104, avenue de la République, tél. 04.71.48.05.17. Après 22 heures se rendre au commissariat de police, rue Pasteur.

ENFANCE MALTRAITÉE. Numéro vert gratuit, 0800-15-0800.

RESAPAC (RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT EN SOINS PALLIATIFS DANS LE CANTAL). Tél. 04.71.48.05.66.

ALMA CANTAL (ALLÔ MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES ET PERSONNES HANDICAPÉES), BP 522, Aurillac cedex, tél. 04.71.43.13.83.

SERVICE AIDES AUX VICTIMES. Tél. 04.71.64.14.18.

AIDES. Tél. 04.71.48.28.47.

SPORT ■ La ville envisage de fusionner AFCA, AHBCA et Stade Aurillacois

Un seul club pour tous les pros

Le sport professionnel coûte cher. Très cher. Aussi, la municipalité encourage les trois clubs à fusionner afin de créer une seule entité et de mutualiser les moyens.

Bella Meusson

Plus qu'une révolution, ce serait avant tout une nécessité. Avec trois clubs de niveau national, dont deux professionnels, Aurillac existe sur la scène sportive hexagonale, mais à quel prix... « La ville distribue de grosses sommes pour ces équipes qui, il est vrai, contribuent à véhiculer une image positive d'Aurillac », estimait un élu, sous couvert d'anonymat, jeudi soir, en marge du dernier Conseil municipal. « Mais il serait bien plus simple pour les collectivités et les sponsors de tout mettre dans un pot commun », poursuivait-il, prenant exemple sur le Paris Saint-Germain Omnisports (sections foot, hand, volley, golf, boxe, basket, judo et rugby à XIII) des années 90.

Un budget de près de 7 M€

La municipalité, soutenue par la Communauté d'agglomération (CABA) et le Conseil général du Cantal, projette donc de « réunir » les structures



FUSION. Pierre Montorier, Stéphane Lehongre et Mathieu Lescurie : trois figures emblématiques, issues de chaque club et futurs joueurs du CHOUBACA, ont posé pour la plaquette explicative qui sera distribuée, dès ce week-end, à Jean-Alric, Baradel et Peyrolles. PHOTO THIERRY MARSILHAC

professionnelles d'Aurillac Handball, de l'AFCA et du Stade Aurillacois en une même entité. De source proche du dossier, les discussions seraient bien avancées et un nom, compliqué mais conforme aux réglementations en vigueur, aurait déjà été trouvé : le Club homologué omnisports urbain du bassin d'Aurillac Cantal Auvergne (CHOUBACA).

Les partenaires historiques des clubs, qu'ils ont parfois en commun, ont été sondés et un budget semble se dessiner, à hauteur de 7 millions d'euros pour la saison prochaine. Enfin, reste à déterminer le statut de la structure (SARL ou holding) et qui

sera à sa tête. « On s'achemine vers une présidence tournante, des mandats d'une saison, avec toutefois une répartition mixte et équitable des dirigeants de chaque club au sein du conseil d'administration. »

Référendum pour le CHOUBACA ?

Toutefois, soucieuse des réactions parfois sinistrement épidermiques de certains supporters, l'équipe municipale pourrait organiser, au mois de juin, une consultation publique pour valider ce projet. Un référendum ouvert à tous les habitants du territoire de la CABA et historique pour le sport aurilla-

cois, voire cantalien. Contactés, plusieurs joueurs ont confirmé cette hypothèse et se disent prêts à porter, au-delà des couleurs qu'ils partagent déjà, les mêmes maillots. A l'image de Pierre Montorier, Mathieu Lescurie et Stéphane Lehongre qui ont posé pour une plaquette explicative qui sera distribuée aux supporters des trois clubs, à l'entrée des stades, à compter de vendredi. Tout le monde évoluant à domicile ce week-end, la campagne d'information débutera au plus tôt. « De toute façon, il faut aller vite parce que la fin de saison approche », conclut un observateur du dossier. ■

CONSEIL MUNICIPAL ■ Des financements pour la culture et le socio-éducatif

Les subventions aux associations

Voici les subventions votées jeudi soir par le Conseil municipal.

Associations culturelles. Escola fèlibrenca de la nalta auvernha e del malt mior, 460 € ; groupe fèlibrèen terradour flouricat, 230 € ; groupe folklorique bourrée d'Aurillac, 250 € ; danseurs et chanteurs de l'école auvergnate, 230 € ; société des lettres, sciences et arts la Haute Auvergne, 250 € ; association Multiphonie, 230 € ; groupe d'initiation artistique (GIA), 6.000 € ; société artistique du Cantal, 4.200 € ; section Cantalesa de l'institut d'estudis occitans (IEO), 3.000 € ; section Cantalesa de l'institut d'estudis occitans, animation en milieu scolaire, 800 € ; section Cantalesa de l'institut d'estudis occitans, bal de la caneta, 900 € ; jeunes musicales de France, 2.135 € ; musique dans le Cantal,

1.200 € ; maintenance d'Auvergne du félibrige, 400 € ; association des donneurs de voix (bibliothèque sonore), 740 € ; ADHRA, 460 € ; Love me Tender, 20.500 € ; orchestre symphonique de Haute Auvergne, 650 € ; orchestre symphonique de Haute Auvergne, concert, 4.600 € ; chorale du Millénaire, 230 € ; ADIRP, 250 € ; fonds d'initiative culture, 4.300 € ; prix concours photo fête de l'oiseau Ligue protectrice des oiseaux, 300 € ; subvention fête de l'oiseau LPO, 1.500 € ; Jordanne FM, 3.000 € ; Radio pays d'Aurillac, 3.000 € ; Magma Performing théâtre, 20.000 € ; la Frangipane, 1.360 € ; musique et poésie, 500 € ; comité de résistance et déportation, 250 € ; amicale des parents d'élèves du CMDA, 1.000 € ; Lo Converse, 150 € ; asso Mango, 350 € ;

Enfance et chansons, 230 € ; Béliashe, 400 € ; université inter-âges, 8.020 € ; ostal del libre, 200 €.

Associations socio éducatives. Centres de vacances (FAL et loisirs et plein air), 6.000 € ; fédération des amicales laïques, festival d'expression enfantine, 2.100 € ; éclaireurs de France, groupe d'Aurillac, 915 € ; club d'astronomie (Equinoxie astronomie), 400 € ; MRAP, 460 € ; Aurillac accueil (AVF), 400 € ; ALG (association lesbiennes et gays du Cantal), 200 € ; association animation de retraités, Chanson de toujours, 380 € ; bridge club, 610 € ; cœur et santé, 160 € ; association Cerbère, 460 € ; ACCER, 300 € ; France Adot 15, 160 € ; dons du sang, 500 € ; CIMADE, défense des droits des étrangers, 500 € ; diabétiques d'Aurillac, 160 € ; Alouet-

tes amitiés rencontres, 1.000 € ; comice des 4 cantons, 500 € ; école des parents et éducateurs, 300 € ; ligue contre le cancer, 500 € ; Net génération, 100 € ; association des traumatisés de la voix, 160 € ; Inov'cars, 200 € ; clowns Z'hôpitaux, 400 € ; association de chasse agréée du Cantal, 500 € ; Cerbère, salon 28 et 29 mars, 1.500 € ; amicale du personnel du centre hospitalier, congrès FNA-PH, 500 € ; FAL Cantal, 20e anniversaire FEE, 1.500 € ; association My Fest (échange de Dour), 7.000 € ; association Fred-dances CRC (rock acrobatique), 15.000 €.

Animations de quartiers. Les amis de la cité de Massigoux, 783 € ; Cap Conviv', 700 € ; commune libre d'Aurillac, 500 € ; comité des fêtes Marmiers de la Garric, 1.355 € ; habitants de Brouzac, 700 €. ■

BOISSET-CANTAL
Entre Aurillac et Figeac

Dimanche 5 avril 2009
26^e BROCANTE
Bourse d'échange toutes collections - Réserve aux exposants professionnels

1^{ère} FOIRE MATÉRIEL MILITAIRE

Organisation :
bureau de tourisme de Boisset
Tél. 04 71 62 22 78 (le soir)

446898

LOISIRS ET DÉTENTE

CENTRE AQUATIQUE

A LA PONÉTIE. Lundi au jeudi, 10 h 30-19 h 30 ; vendredi, 10 h 30-21 heures ; samedi, 10 heures-19 heures ; dimanche, 9 heures-13 heures. Plus de renseignements au 04.71.48.26.80.

MÉDIATHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE. Du lundi au vendredi, 13 h 30-18 h 30 ; samedi, 10 heures-17 heures.

DISCOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE. Mardi, mercredi, vendredi, 13 h 30-18 h 30 ; samedi, 10 heures-17 heures. Plus de renseignements au 04.71.46.86.36.

LES EXPOSITIONS

MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE. Jours de noce, 1880-1940, photos du fonds Parry, du mardi au samedi, de 10 heures à midi et de 14 heures à 18 heures.

GALERIE LE CLAC. Peinture, sculpture, Benoît Bouzill (peintre) et Laura Tanopoulos (sculpteur), vendredi, de 15 heures à 19 heures ; samedi, de 10 heures à midi et de 15 heures à 19 heures (entrée libre).

LES ECURIES. Mosaïque des peuples et cultures du monde, Fresque photographique, création de Denis Bonhôte, président du FIEP club UNESCO de Castelnaudary, du lundi au samedi, de 13 h 30 à 18 h 30, entrée libre.

THÉÂTRE. Peintures, graveur, mail artiste, faiseur de livres, objets de Thierry Lambert, du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 (entrée libre).

LA SELLERIE. Photographies de NILS-UDO, photographies de NILS-UDO à l'espace photographique Albert-Monier, du mardi au samedi, de 14 heures à 18 heures (entrée libre).

CINÉMA

SAFARI. Mercredi, jeudi, vendredi, 14 h 30, 18 heures, 20 h 45. Samedi, 14 h 30, 17 heures,

19 h 45, 22 h 15. Dimanche, 11 heures, 14 h 30, 17 heures, 20 h 30. Lundi, mardi, 14 h 30, 18 heures, 20 h 45.

COCO. Mercredi, jeudi, vendredi, 14 h 30, 18 heures, 20 h 45. Samedi, 14 h 30, 17 heures, 19 h 45, 22 h 15. Dimanche, 11 heures, 14 h 30, 17 heures, 20 h 30. Lundi, 14 h 30, 20 h 45. Mardi, 14 h 30, 18 heures.

DRAGONBALL EVOLUTION. Mercredi, vendredi, 14 h 30, 18 heures. Samedi, 14 h 30, 17 heures, 19 h 45. Dimanche, 11 heures, 14 h 30, 17 heures. Lundi, mardi, 18 heures.

LES 3 ROYAUMES. Mercredi, vendredi, 20 h 45. Samedi, 22 h 15. Dimanche, 20 h 30. Mardi, 20 h 45.

LA VÉRITABLE HISTOIRE DU CHAT BOTÉ. Mercredi, 14 h 30, 18 heures. Jeudi, vendredi, 18 heures. Samedi, 14 h 30, 17 heures. Dimanche, 11 heures, 14 h 30, 17 heures. Lundi, 14 h 30, 18 heures. Mardi, 14 h 30.

PRÉDICTIONS. Mercredi, jeudi, vendredi, 20 h 45. Samedi, 19 h 45, 22 h 15. Dimanche, 20 h 30. Lundi, mardi, 20 h 45.

MONSTRES CONTRE ALIENS. Mercredi, jeudi, vendredi, 14 h 30, 20 h 45. Samedi, 14 h 30, 19 h 45, 22 h 15. Dimanche, 11 heures, 14 h 30, 20 h 30. Lundi, mardi, 14 h 30, 20 h 45.

DUPLICITY. Mercredi, jeudi, vendredi, 18 heures. Samedi, dimanche, 17 heures. Lundi, mardi, 18 heures.

LOUISE-MICHEL. Jeudi, lundi, mardi, 14 h 30, 18 heures, 20 h 45.

HORAIRE DES SÉANCES. Mercredi, jeudi, vendredi, 14 h 30, 18 heures, 20 h 45. Samedi, 14 h 30, 17 heures, 19 h 45, 22 h 15. Dimanche, 11 heures, 14 h 30, 17 heures, 20 h 30. Lundi, mardi, 14 h 30, 18 heures, 20 h 45. Pour plus d'information sur les films, tél. 08.92.68.73.33, code 1500 ; Internet : www.cineolpes.fr